

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 10 janvier 2022

N/Réf. : 2021-12-13

Objet : Demande d'accès à l'information reçue le 13 décembre 2021

La présente a pour objet le suivi de votre demande du 13 décembre 2021 visant à obtenir tous les échanges écrits intervenus entre la coroner M^e Andrée Kronström et la Sûreté du Québec, toute note manuscrite de la coroner Kronström rédigée dans le cadre du dossier d'investigation sur le décès de M. Max Junior Calixte, ainsi que tous les courriels échangés entre Mme Francine Dubé et un coroner dans la préparation et la rédaction de la réponse à votre demande d'accès précédente. Cette demande d'accès à l'information faite suite à celle que vous avez formulée le 21 septembre 2021, qui avait elle-même été précédée de celle du 27 octobre 2020.

Vous souhaitez également obtenir certaines précisions sur l'investigation relative au décès de M. Calixte, notamment quant au rapport SCRIM de 2018 et au contenu du rapport amendé de la coroner Kronström daté du 18 juin dernier.

En ce qui concerne les documents visés par votre demande d'accès à l'information, aux termes des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous avons été en mesure de retracer deux courriels envoyés par la coroner Kronström, soit un adressé à Mme Annik Lacoursière le 3 mai 2021 et un autre adressé à Mme Ingrid Beauregard en date du 26 mai 2021. Sur ce premier courriel, un numéro de téléphone personnel a été caviardé conformément aux articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ c. A-2.1) (ci-après la « LAI »). Un autre échange courriel intervenu entre la coroner Kronström et la Sûreté du Québec en date du 17 juillet 2021 vous a déjà été transmis en réponse à votre dernière demande d'accès à l'information. Quant aux notes manuscrites de la coroner Kronström ainsi que les courriels qui auraient été échangés entre Mme Francine Dubé et un coroner dans la préparation et la rédaction de la réponse à votre dernière demande d'accès à l'information, nos recherches ne nous ont permis d'en retracer aucun.

Pour la vie!

Conformément à l'article 51 de la LAI, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative relative à l'exercice de ce recours.

Quant aux différentes précisions que vous souhaitez obtenir relativement à l'investigation, j'estime que celles-ci ont été correctement adressées lors des nombreuses communications, orales et écrites, intervenues avec le coroner en chef adjoint M^e Luc Malouin, les coroners M^e Majorie E. Talbot et M^e Andrée Kronström, ainsi qu'avec Mme Francine Dubé et moi-même, et ce, depuis l'identification de M. Max Junior Calixte en 2020.

Je réitère également que l'investigation menée par la coroner Talbot et l'amendement au rapport d'investigation préparé par la coroner Kronström ont été effectués de manière rigoureuse, celles-ci ayant déployé toute l'énergie nécessaire à rechercher l'identité de M. Calixte, ainsi que la date, le lieu, les causes probables et les circonstances de son décès. Le rapport amendé du 18 juin 2021 comporte toute l'information utile et ne nécessite aucune modification supplémentaire. Conséquemment, étant satisfaite du traitement de ce dossier, j'estime qu'aucune nouvelle intervention n'est requise de la part du Bureau du coroner. Je considère au surplus que mon organisation ne peut en faire plus pour répondre à vos préoccupations.

Veuillez agréer, , nos salutations distinguées.



Pascale Descary, avocate
Responsable de la Loi d'accès à l'information
et sur la protection des renseignements personnels

PD/fd

p. j.

De: ANDREE KRONSTROM
Envoyé: 3 mai 2021 16:18
À: annik.lacoursiere@spvm.qc.ca
Objet: rendez-vous téléphonique identification Max junior Calixte

Bonjour Mme Lacoursière

Serait-il possible de se parler demain matin tôt demain matin (j'ai une réunion à 10gh) ou en PM. J'ai lu le rapport sur l'événement du 28 mai 2018 et j'aurais des questions en lien avec vos démarches dont celles en lien avec la diffusion d'un portait robot.

J'attends de vos nouvelles

Merci infiniment

Andrée Kronstrom

De: ANDREE KRONSTROM
Envoyé: 26 mai 2021 15:20
À: ingrid.beauregard@surete.qc
Objet: Mac Junior Calixte

Bonjour

Voici donc mon adresse courriel. Je suis dans l'attente de la réception de l'information concernant la date du rapport d'expertise SCRIM de 2018 que s'est avéré négatif.

Merci